

Vendredi, 13 décembre 2013

« LE MOUVEMENT DESJARDINS EST-IL EN TRAIN DE PERDRE SON ÂME? » - CLAUDE BÉLAND

L'ancien président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, aura bientôt 82 ans. L'âge où plus rien ne nous retient, sinon peut-être le désir d'asséner quelques vérités. Non pas pour semer la pagaille, mais de rappeler des engagements qui ne sont plus tenus.

Daniel Rolland - *LaMetropole.com*

Il nous reçoit non pas dans un salon de banquier, mais nous donne curieusement rendez-vous sur un banc, juste en face de la succursale de la SAQ du Centre Rockland. L'homme accuse son âge par une certaine fragilité. Mais dès qu'il s'est assis devant un bon thé, la ferveur du propos a rempli son être. Ce qu'il voit du Mouvement Desjardins le déçoit au possible. Pour lui c'est tout net, les Caisses populaires se comportent maintenant comme des banques, en s'éloignant de leur mission d'être au service des coopérants.

«C'est rendu que dans les assemblées générales des caisses, où les sociétaires viennent hélas très peu, ce sont les conseils d'administration qui prennent les décisions, ignorant les désirs de l'assemblée. On a actuellement une cause pendante en Mauricie devant les tribunaux, qui oppose des sociétaires qui voulaient maintenir un comptoir de services, et on leur a dit que ce n'était pas de leur ressort, mais de celui de la régie interne. C'est complètement en dehors de la mission originale du fondateur Alphonse Desjardins.»

II A CONDUIT DESJARDINS VERS LA MODERNITÉ

De la coopération, Claude Béland en mange. Son père a été le fondateur de la Caisse populaire d'Outremont. «Quand je suis arrivé à la présidence en 1987, il y avait une Confédération, 11 fédérations et autour de 1300 caisses. Aujourd'hui il y a une Fédération et environ 350 caisses. Qui sont maintenant de grosses caisses fusionnées. Car au début de mon mandat, le portrait n'était pas florissant. Sur les 1300 caisses, 800 comptaient cinq employés et moins. Des caisses millionnaires, il y en avait moins d'une dizaine.

Les fédérations des grands centres coûtaient très chères en fonctionnement. Pour faire 20 cents de profit il fallait dépenser 80 cents. Ça ne pouvait pas continuer. Un exemple, les présidents des grandes fédérations avaient leur chauffeur. C'est le réseau régional qui a été capable de supporter le pas à faire vers la modernité.» C'est lui, entre autres, qui introduira les guichets automatiques. «La présidente du Mouvement, Monique Leroux, dit toujours, après mes sorties publiques, que je suis passéiste et que je voudrais revenir en arrière. Au contraire, j'ai contribué à moderniser nos façons de faire.»

Et quand il évoque le nom de l'actuelle présidente, il hausse un peu les épaules de dépit. Car il lui fait porter le fardeau d'une certaine trahison des idéaux du fondateur. «On n'a que le mot rentabilité en tête, mais ce n'est pas que ça. Moi, si on me dit que la rentabilité passe par le retrait de guichets automatiques et des fermetures de succursales, est-ce que c'est un progrès ? J'ai déjà appelé Mme Leroux pour lui faire part de ce que pouvait être de si différent entre un 1,3 G\$ de profits et 1,2 G\$ de profits. Et elle m'a dit que ce n'était pas possible de se satisfaire de moins. Qu'elle craignait une décote sur les marchés. C'est le marché financier qui s'est emparé de Desjardins. En France, le Crédit Mutuel, l'équivalent de nos Caisses, ne veut pas que ce soit le capital qui mène.»

HARPER A SACRIFIÉ LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

Et dans sa démonstration éloquente de la dérive de Desjardins, il cite les modifications à la Loi sur les coopératives financières au Canada qui permet à un individu ou à un groupe en moyen de contrôler 20% du conseil d'administration d'une caisse. Il pourra ainsi imposer le taux de rendement sur le capital qu'il espère. Le marché va pouvoir «bargainer» de la sorte les taux qui ne seront pas les mêmes que recevra le petit épargnant. «C'est contraire à la mission première d'une Caisse, qui doit voir à l'égalité pour tous. On est dans le péché».

Il raconte que la sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette l'avait invité à témoigner devant un Comité du Sénat sur ce sujet, mais il n'en voyait pas l'utilité. Pensant sans doute que l'avocat représentant le Mouvement

Desjardins allait s'écrier contre la manœuvre. Mais il n'en a rien fait. Non plus que Mme Leroux n'a émis de protestation. Claude Béland pense que c'est parce qu'au fond, ça fait leur affaire. Et de rappeler d'où venait cette dernière avant d'aller chez Québecor et ensuite Desjardins... de la Banque Royale. Et il doute qu'elle sache véritablement ce que c'est l'esprit de la coopération.

S'OCCUPER AVANT TOUT DE SES AFFAIRES

À l'origine des Caisses, on était près du petit monde. Claude Béland rappelle avec amusement que du temps d'Alphonse Desjardins, on prêtait sur l'honneur. «Ah! Oui, c'est tel cultivateur, fils d'un tel. Sa grange a brûlé. C'est un gars de confiance, on va lui prêter à 100 %. Aujourd'hui, si tu dépasse un ratio de 43% admis d'endettement on ne veut même plus te parler.» Et de regretter l'époque des rapports personnalisés. Quoiqu'il n'est pas pour le retour des commissions de crédit qui existaient dans chaque caisse et qui attribuaient ou refusaient les prêts aux particuliers.

«Ça avait un mauvais côté en ce sens que tout le monde se connaissait dans ces commissions, de même que pas mal tout le monde dans le quartier. C'était gênant à cette époque pour des gens qui avaient un gros bas de laine, de le faire savoir à la communauté toute entière. La nouvelle se répandait partout.» Maintenant les décisions se prennent ailleurs dans des bureaux concernés. Mais ce qu'il regrette c'est que son projet de microcrédit n'ait pas eu de suite. Car on reproche beaucoup au Mouvement Desjardins de ne pas consacrer de capital de risque pour les jeunes entrepreneurs, compte

tenu que ce sont les petites PME qui créent le plus d'emplois au Québec.

«J'avais donc eu cette idée à la fin de mon mandat, de lancer un modèle de microcrédit avec une bonne dotation. Mais mon successeur est allé confier l'étude de ces dossiers de démarrage à Gestion Capital Desjardins, qui n'a pas du tout les mêmes grilles d'analyse. Ils ont laissé tomber ces trop petits projets à leurs yeux, même s'ils étaient porteurs.» Aujourd'hui ce sont les Centre locaux de développement qui accordent ces petits prêts essentiels, cautionnés par le gouvernement du Québec. Desjardins n'est plus dans le coup du tout. «Desjardins en parle beaucoup de démarrage, mais ne fait rien», ajoute-t-il, amer.

Mais il voit une solution à ce détournement de l'esprit initial de Desjardins dans la mesure où les sociétaires puissent reprendre les choses en main. «Alphonse Desjardins voulait que l'on devienne des propriétaires, d'accéder à la propriété, d'où la dominante du Mouvement dans les prêts hypothécaires. Mais si les gens ne participent pas aux assemblées

générales c'est là qu'est le danger de voir les caisses devenir des banques qui n'osent dire leur nom.»

SUR LE SALAIRE DE LA PRÉSIDENTE

Il n'en revient pas de voir le traitement royal accordé à Monique Leroux, plus de 3 M\$ annuellement. «Écoutez, ma moyenne sur mes cinq dernières années a été de 350 000\$ par année.» Et il voit encore dans ce salaire exorbitant de Mme Leroux un autre élément du syndrome du Mouvement Desjardins, qui joue dans la cour des banques à charte. Aujourd'hui on est loin du rapport étroit avec du personnel qui vous connaisse vraiment. Les transactions se font par Internet, par téléphone. Le service se dépersonnalise totalement. Que reste-t-il du Mouvement Desjardins des débuts glorieux? Ce que voudront bien en faire les sociétaires. À eux de se mêler, c'est le cas de le dire, de leurs affaires. Entretemps, l'ancien président s'interroge à haute voix: «Le Mouvement Desjardins est-il en train de perdre son âme?»